



COMMUNE DE BRICQUEVILLE-LA-BLOUETTE

DELIBERATION N° DEL2026/03/26-09 Du conseil municipal du 26 mars 2026

Date de convocation : 20 mars 2026

Date d'affichage de la liste des délibérations : 7 avril 2026

Accusé de réception en préfecture
050-215000845-20260326-DEL26-03-26-09-DE
Date de télétransmission : 13/04/2026
Date de réception en préfecture : 13/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 26 mars à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville-la-Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.

Etaient Présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, AUBIN Luc, CHATELLIER Julien, COUILLARD Arnaud, ÉDINE Pierre, FANFANI Antoine, ETIENNE David, Mesdames, GALMEL Isabelle, LERAUX Muriel, ROUCHERE Anne-Marie, MALERBA Lydie, YBERT Sandra, THIEBAUT Marie-Line, ESNOUF Dominique.

Formant la majorité des membres en exercice

Absent(s) excusé(s) : Madame Ludivine LECONTE qui donne pouvoir à Madame Muriel LERAUX

Absent(s) : non excusés :

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice : 15		
Présents : 14	Absents : 1	Procurations : 1
Votants : 15		

DESIGNATION DES DELEGUES A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES

La CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) a pour mission, dans le cadre des transferts de compétences entre la Communauté de Communes et les communes membres, d'estimer les transferts de charges et de calculer les nouvelles attributions de compensation.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de proposer un délégué titulaire et un délégué suppléant de la commune à la CLECT.

Le Conseil municipal décide,

- De proposer un délégué titulaire et un délégué suppléant au CLECT à main levée :

Monsieur Rodolphe JARDIN (délégué titulaire)

Madame Muriel LERAUX (délégué suppléant)

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Le secrétaire de séance
Julien CHATELLIER

Le Maire
Rodolphe JARDIN

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus désignés.
Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-Préfecture le 13 AVR. 2026
Publication sur le site internet le 13 AVR. 2026